

Le paiement sans contact. © EM/METRONNEWS



Stationnement

Les horodateurs de Marseille passent au paiement sans contact. Près de 300 bornes du centre-ville ont été équipées pour un coût de 300 000 euros, à moitié pris en charge par l'Etat. Un paiement possible seulement si vous disposez du symbole spécifique sur votre carte bleue.